



CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES

(une société d'exploration)

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de six mois close le 29 février 2012

(deuxième trimestre)

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de Corporation Éléments Critiques (« Critical Éléments » ou la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de Critical Éléments sur les résultats que la Société a obtenus au cours de la période de six mois close le 29 février 2012 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers consolidés intermédiaires résumés non vérifiés pour la période de six mois close le 29 février 2012 sans en faire partie. Ce rapport devrait donc être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non vérifiés au 29 février 2012 et les notes afférentes ainsi que les états financiers consolidés vérifiés, les notes afférentes et le rapport de gestion pour l'exercice financier clos le 31 août 2011.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés par la direction de la Société conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toutes les informations requises par les IFRS lors de la production des états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux méthodes comptables que la Société se propose d'adopter pour ses états financiers de l'exercice clos le 31 août 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS qui, selon la Société, seront alors en vigueur. Les méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non vérifiés ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées. Elles ont également été appliquées dans la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture au 1er septembre 2010, comme exigé par IFRS 1.

Les états financiers de la Société étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La date de transition des PCGR aux IFRS est le 1er septembre 2010. Les PCGR diffèrent des IFRS à certains égards.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : www.sedar.com. Les actions de Critical Éléments sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse américaine Over-the Counter QX (OTCQX) sous le symbole CFECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12.

DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 17 avril 2012.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Éléments Critiques est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société est engagée dans l'acquisition de propriétés minières, dans l'exploration et la mise en valeur de ces propriétés. Les activités de Critical Éléments sont exercées au Canada.

PERFORMANCE GLOBALE

MATCHI-MANITOU – PROJET DE CUIVRE, ZINC, OR ET ARGENT

La propriété est composée de 29 titres miniers situés dans les cantons Tavernier et Pershing en Abitibi, dans la province de Québec.

En juillet 2010, la Société et Blue Note Mining inc. (« Blue Note ») ont conclu une entente visant l'acquisition par Ressources X-Ore inc. (« X-Ore »), filiale en propriété exclusive de Blue Note, de la totalité de la participation de la Société dans le projet aurifère Croinor (soit la participation restante de 50 %), de même que de la totalité de sa participation de 71 % dans la propriété Matchi-Manitou.

En vertu des termes de l'entente, Blue Note a jusqu'au 31 mai 2012, ou toute autre date ultérieure convenue mutuellement entre Blue Note et la Société, pour effectuer un paiement final de 2 250 000 \$ afin de compléter la transaction. De plus, Blue Note devra émettre 17,5 millions d'actions ordinaires entières qui seront libérées à raison de 500 000 actions par mois sur une période de 35 mois à compter de la date de clôture.

Personne responsable de l'information technique

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire, président et chef de la direction de la Société et personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique de la propriété Matchi-Manitou du présent rapport de gestion.

CROINOR 1 – PROJET D'OR

Le projet Croinor comprend un bail minier de 90 hectares situé à environ 75 km par route à l'est de Val-d'Or.

Ayant satisfait aux conditions de l'entente avec X-Ore, la Société s'est mérité un intérêt de coparticipation de 50 % dans le projet Croinor. En juillet 2010, une entente a été annoncée à l'effet que Blue Note (par le biais de X-Ore) pourrait acquérir l'intérêt de 50 % de la Société dans Croinor. En vertu des termes de l'entente, Blue Note a jusqu'au 31 mai 2012, ou toute autre date ultérieure convenue mutuellement entre Blue Note et la Société, pour effectuer un paiement final de 2 250 000 \$ afin de compléter la transaction. De plus, Blue Note devra émettre 17,5 millions d'actions ordinaires entières qui seront libérées à raison de 500 000 actions par mois sur une période de 35 mois à compter de la date de clôture.

Le 29 février 2012, une estimation des ressources et étude de préfaisabilité (l'« étude de préfaisabilité ») conforme au Règlement 43-101 a été complétée par InnovExplo. L'étude de préfaisabilité présente un plan de production de 5 ans (58 mois) à un taux de production de 425 tonnes par jour passant à 675 tonnes par jour au cours de l'an 4 avec des réserves minérales prouvées et

probables de 566,872 tonnes contenant 120 883 onces d'or. La production annuelle à pleine capacité atteindra 41 578 onces d'or. Le coût global est de 1 064 \$ l'once d'or avec une composante de coût d'exploitation de 786 \$ l'once d'or. L'étude de pré faisabilité a également mis en évidence l'excellent potentiel d'accroître les ressources en effectuant des forages additionnels en surface et souterrains, ce qui permettra d'accroître la durée de vie de la mine et d'améliorer le solide profil économique du projet.

L'étude de pré faisabilité comprend une mise à jour des réserves et des ressources minérales pour ce qui est des ressources mesurées et indiquées. Une deuxième étude a été réalisée afin d'évaluer l'incidence des ressources présumées sur la rentabilité du projet dans l'hypothèse de la conversion de ces ressources en ressources indiquées. Une évaluation économique préliminaire (l'« EEP ») qui comprend les ressources présumées susceptibles d'être exploitées a été complétée par InnovExplo le 4 avril 2012. L'ensemble des ressources présumées se trouve dans les environs immédiats des ressources indiquées. La majorité des ressources présumées sont présentes en périphérie des ressources indiquées et s'étendent sur un maximum de 70 mètres, et un nombre insuffisant de trous y ont été forés pour classer cette section dans la catégorie des ressources indiquées, bien qu'il soit relativement facile de convertir une partie ou la totalité des ressources présumées au moyen d'un forage de définition*.

L'EEP présente un plan de production de 5 ans (65 mois) à un taux de production de 425 tonnes par jour passant à 760 tonnes par jour au cours de l'an 3 avec des **ressources minérales susceptibles d'être exploitées*** de 583 285 tonnes (Mesurées+Indiquées) contenant 124 503 onces d'or et 105 876 tonnes (Présumées) contenant 24 287 onces d'or. La production annuelle à pleine capacité atteindra 47 477 onces d'or. Le coût global est de 992 \$ l'once d'or avec une composante de coût d'exploitation de 756 \$ l'once d'or.

***Les lecteurs sont avisés que les résultats de l'EEP sont de nature préliminaire; cette étude comprend des ressources minérales présumées qui sont de nature trop spéculative sur le plan géologique pour y appliquer une valeur économique permettant de les classer dans la catégorie des réserves minérales, et rien ne garantit que les résultats de l'EEP seront atteints. Les réserves minérales actuelles et l'étude de pré faisabilité demeurent en vigueur et valides à la lumière des hypothèses et des paramètres clés employés dans l'EEP.**

Les résultats obtenus par Blue Note du programme de forage de 2011 démontrent clairement le potentiel d'accroître les ressources minérales de Croinor à l'est des réserves actuelles, à l'intérieur du bloc actuel de réserves, à l'ouest des réserves actuelles et en profondeur. Le programme de forage de 2011 a également permis d'identifier de la minéralisation aurifère près du contact de l'éponte inférieure entre le dyke de diorite et les volcaniques. Ceci est significatif, car la plupart des sondages historiques visaient à tester le dyke de diorite à proximité de l'éponte supérieure et n'ont jamais traversé l'éponte inférieure du dyke. Les résultats des sondages effectués pour prolonger les lentilles minéralisées dans le secteur des réserves actuelles de minerai comprenaient jusqu'à 15,11 g/t Au sur 4,1 mètres et 13,12 g/t Au sur 6,0 mètres dans le CR-11-413 avec des valeurs allant jusqu'à 50,76 g/t Au. Les intersections des sondages effectués sur la Section 750W comprenaient 21,70 g/t Au sur 1,0 mètre et 28,15 g/t d'or sur 1,0 mètre dans le CR-11-395, 9,62 g/t d'or sur 2,5 mètres incluant 17,83 g/t d'or sur 0,8 mètre dans le CR-11-398 et 44,04 g/t d'or sur 0,5 mètre dans le CR-11-400. Les sondages sur la Section 750W sont situés à 50 mètres à l'ouest du développement projeté des réserves actuelles de minerai. Des forages d'extension sur la Section 880W ont recoupé 4,04 g/t d'or sur 1,3 mètre et incluaient 6,88 g/t d'or sur 0,5 mètre, indiquant une continuité de la minéralisation aurifère plus loin vers l'ouest. Le sondage CR-11-408 a été foré sur la Section 750W afin de suivre l'inclinaison du sill de diorite et de tester de nouvelles lentilles aurifères en profondeur. Le sondage a été foré jusqu'à 751 mètres (660 mètres verticaux) et a intercepté plusieurs zones aurifères entre 51 et 654 mètres de profondeur verticale. Les résultats du trou CR-11-408 montrent clairement que la minéralisation de Croinor, tant pour ce qui est du type que de la densité, se prolonge jusqu'à 654 m en profondeur et demeure ouverte dans toutes les directions.

En novembre 2011, Blue Note a annoncé les résultats du programme de forage au diamant totalisant 3 000 m réalisé récemment à Croinor. Le programme de forage visait à étendre les limites des lentilles minéralisées dans la zone des réserves de minerai actuelles afin de permettre une meilleure délimitation aux fins de planification minière. Une minéralisation importante, variant de 1,10 g/t Au à 50,76 g/t Au, a été recoupée dans chaque trou du programme (voir communiqué de presse du 20

octobre 2011). Comme pour les précédents travaux de forage réalisés à proximité des réserves de minerais actuelles, les résultats de ce programme de forage continuent de démontrer la continuité des lentilles minéralisées et la possibilité d'augmenter les réserves à Croinor.

En ce qui concerne l'obtention des permis et les projets d'ingénierie initiés en 2010 en prévision d'une décision de production positive, la Société a reçu le Certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) du gouvernement du Québec pour le projet aurifère Croinor, qui permet le développement de la mine et la production souterraine. L'étude de stabilité du pilier de couronne a été complétée et finalisée en avril 2011. Le plan de remise en état du site a également été complété. Les deux rapports seront déposés auprès du gouvernement du Québec lorsqu'une décision positive visant le début du dénoyage des infrastructures souterraines sera prise.

Personne responsable de l'information technique

Stéphane Dubois, Ing., vice-président aux opérations, de Blue Note Mining inc., est la personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique de ce rapport de gestion pour la propriété Croinor 1.

PROPRIÉTÉ ROSE TANTALE- LITHIUM

Description des Propriétés

La propriété est composée de 636 titres miniers représentant une superficie de 331,02 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la Province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain (NTS 33C/1). Boisvert (1989) décrit une variété de lithologies régionales incluant des schistes à biotite, gneiss, basaltes, dacites, quartzites, conglomérats, gabbros, granites et pegmatites. Les lithologies sont généralement bien foliées et orientées de direction sud-est, excepté les granites et pegmatites massifs non foliés. Les propriétés Lac Pivert et Rose sont l'hôte de pegmatites qui apparaissent en lentilles irrégulières, mais généralement continues à l'intérieur des schistes à biotites. Les lentilles de pegmatite peuvent atteindre 60 mètres d'épaisseur et 100 mètres de longueur. Collectivement elles forment un ensemble de longueurs kilométriques allant jusqu'à 300 mètres d'épaisseur.

Carlson (1962; MRNFQ rapport RP 483) a identifié des pegmatites enrichies en métaux rares dans la région. Des travaux complémentaires par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Québec (le « MRNFQ ») ont mis à jour, en 1961, des indices minéraux appelés Rose et Lac Pivert qui démontreraient un contexte métallogénique similaire à celui de la découverte de Lithium One appelée Cyr Lithium.

L'indice du Lac Pivert (MRNFQ Fiche de Gîte 33C/01-0005) est l'hôte d'une pegmatite contenant 20 % de spodumène (un silicate d'aluminium et lithium), de béryl (un silicate d'aluminium et béryllium) avec des traces de molybdénite (un sulfure de molybdène). Des échantillons choisis ont donné jusqu'à 1,16 % Li (2,5 % Li₂O) et 74 ppm de Be (MRNFQ, 2001).

L'indice Rose consiste en dykes de pegmatites en échelon et individuellement et d'une épaisseur pouvant atteindre 15 mètres, recoupées de veines de quartz centimétriques. Le spodumène et le lépidolite (un silicate de potassium, aluminium et lithium) peuvent former des lentilles centimétriques allant jusqu'à former localement 40 % des pegmatites (MRNFQ, 2001). On a obtenu des échantillons choisis avec des teneurs allant jusqu'à 0,21 % Li (0,452 % Li₂O) et 129 ppm de Be.

Les anciens travaux régionaux sur les propriétés Rose et Lac Pivert (Carlson, 1962) ont rapporté des teneurs en métaux rares allant jusqu'à 2,5 % Li₂O, 1,300 ppm Rubidium, 130 ppm Béryllium, 70 ppm Niobium et 50 ppm de Tantale ce qui est typique des pegmatites à albite et spodumène (Cerny, 1991). Ce type de pegmatite est également associé au batholite de Preissac-Lacorne dans la partie sud de l'Abitibi près de Val-d'Or où elle fut l'objet d'une certaine production à la mine Québec Lithium (Boily, 1995; Mulja et al., 1995; Ste-Croix et Doucet, 2001).

Une campagne de forage d'un total de 26 176 mètres a été complétée sur la propriété jusqu'à ce jour. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont disponibles sur le site web de la Société, ainsi que sur Sedar.

En juillet 2011, la Société a publié une nouvelle estimation des ressources complétées par la firme InnovExplo de Val-d'Or. Voir le tableau ci-bas :

	Tonnes (x 1 000)	Li ₂ O équivalent (%)	Li ₂ O (%)	Ta ₂ O ₅ (ppm)	Rb (ppm)	Cs (ppm)	Be (ppm)	Ga (ppm)
Ressources minérales indiquées	26 500	1,30 %	0,98 %	163	2 343	92	128	66
Ressources minérales inférées	10 700	1,14 %	0,86 %	145	1 418	74	121	61

Les travaux réalisés, lors d'une courte campagne de prospection de 15 jours, ont permis la découverte d'au moins cinq (5) nouvelles zones minéralisées rapportant des valeurs en Tantale allant jusqu'à 806 ppm Ta₂O₅ et 2,27 % Li₂O dans des échantillons en éclat. Tous les échantillons ont été prélevés dans des secteurs d'approximativement 10 kilomètres carrés avec une distance entre chacun variant de quelques mètres à quelques kilomètres. (Les échantillons en éclats sont sélectifs de par leur nature et ne peuvent être utilisés comme représentatifs du dépôt). Tous les résultats sont disponibles dans le communiqué de presse du 27 octobre 2011.

De plus, la Société a confié à la firme Montréalaise GENIVAR Inc., (« GENIVAR ») la réalisation de l'étude d'impact environnemental (« EIE ») du Projet Rose Tantale-Lithium (« Projet Rose »). Cette étude, qui devrait être terminée d'ici l'été 2012, traitera de toutes les préoccupations et contraintes environnementales anticipées face au Projet Rose de même que des mesures d'atténuation proposées.

Les éléments étudiés lors de l'étude d'impact environnemental incluent :

- Climat et qualité de l'air;
- Bruit et vibrations;
- Géologie et géomorphologie;
- Hydrogéologie;
- Hydrologie et hydraulique;
- Eau, sédiments, benthos;
- Qualité des sols;
- Végétation;
- Populations terrestres et aviaires;
- Faune terrestre et habitat;
- Faune aquatique, semi-aquatique et habitat;
- Utilisation des terres par les autochtones;
- Socio-économie;
- Archéologie et patrimoine;
- Paysage.

Conformément à son approche locale, GENIVAR propose de faire participer la communauté locale crie durant les activités de terrain.

Le 21 novembre 2011, la Société a reçu les résultats positifs de l'Évaluation Économique Préliminaire (« PEA ») pour son Projet Rose situé sur le territoire de la Baie-James dans le Nord du Québec. Critical Éléments détient la propriété exclusive du Projet Rose. L'étude de PEA a été réalisée par GENIVAR en collaboration avec BUMIGEME et InnovExplo.

Le Projet Rose est situé sur le territoire visé par le Plan Nord où le gouvernement du Québec encourage de façon soutenue la construction de nouvelles infrastructures, ce qui accélère le processus d'obtention des permis et permet l'accès à du financement de projets au cas par cas.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE PRELIMINAIRE :

L'analyse financière du Projet Rose est basée sur des prédictions de prix de 260 \$ US/kg (118 \$/lb) pour le Ta₂O₅ contenu dans le concentré de tantalite et de 6 000 \$ US/t pour le carbonate de lithium (Li₂CO₃).

Le taux de rendement interne (« TRI ») du Projet Rose est estimé à 25 % après impôts et la valeur actualisée nette (« VAN ») à 279 millions \$ CA à un taux d'escompte de 8 %. La période de recouvrement est estimée à 4,1 ans. Le TRI avant impôts du Projet Rose est estimé à 33 % et la VAN à 488 millions \$ CA à un taux d'escompte de 8 %.

VAN EN FONCTION DU TAUX D'ESCOMPTE Corporation Éléments Critiques – Projet Rose

TAUX D'ESCOMPTE	VAN (avant impôts)	VAN (après impôts)
0 %	1 078 611 885 CA\$	665 122 755 CA\$
5,0 %	651 789 479 CA\$	387 145 131 CA\$
8,0 %	488 360 406 CA\$	279 358 227 CA\$
10,0 %	403 744 658 CA\$	223 097 949 CA\$
12,0 %	333 626 451 CA\$	176 175 210 CA\$

L'analyse économique est basée sur une vie de la mine de 17 ans, des coûts en capital de 268.6 millions \$ CA et des coûts d'exploitation de 67,65 \$ CA/tonne de minerai traitée. Les coûts d'immobilisation en cours de production sont estimés à 36.8 millions \$ CA. Ces estimations incluent une contingence de 10 % et assument la parité entre les dollars canadien et américain.

Une analyse de sensibilité a été complétée sur les flux de trésorerie du Projet Rose en appliquant une variation de ± 15 % sur le prix des commodités, les coûts en capital, les coûts d'exploitation et le taux de change entre les dollars canadien et américain. Cette analyse démontre que le Projet Rose est très sensible aux fluctuations de prix du carbonate de lithium, mais peu sensible aux variations de prix du concentré de tantalite, aux coûts d'exploitation et aux taux de change entre les dollars canadien et américain.

ESTIMATION DES RESSOURCES MINÉRALES

Suite à la campagne de forage exhaustive (181 trous de forage) réalisée en 2010-2011 sur la propriété Rose, InnovExplo a mis à jour l'estimation des Ressources Minérales sur la base d'une teneur de coupure de 66 \$/t. L'estimation des Ressources Minérales tient compte de la récupération du lithium et du tantale ainsi que des cours actuels du marché. Un résumé des Ressources Minérales conformes au Règlement 43-101 pour le gisement Rose Tantalum-Lithium est présenté ci-dessous :

ESTIMATION DES RESSOURCES MINÉRALES – 20 juillet 2011
Corporation Éléments Critiques – Projet Rose

Ressource Minérale	Tonnes (x 1 000)	Li ₂ O équivalent (%)	Li ₂ O (%)	Ta ₂ O ₅ (ppm)	Rb (ppm)	Cs (ppm)	Be (ppm)	Ga (ppm)
Ressource Minérale Indiquée	26 500	1,30 %	0,98 %	163	2 343	92	128	66
Ressource Minérale Présumée	10 700	1,14 %	0,86 %	145	1 418	74	121	61

PEA

Les paramètres utilisés pour la PEA incluent :

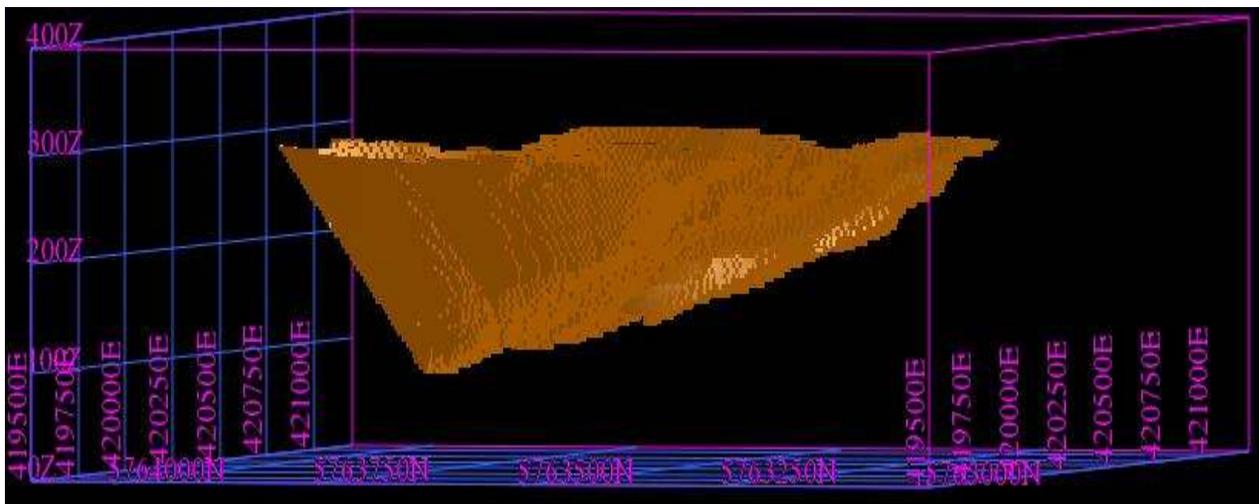
- Fosse à ciel ouvert de 1 500 000 tpa extraites au moyen d'équipements diesel hydrauliques.
- Concentrateur sur le site Rose (concassage, broyage, circuits de flottation) d'une capacité nominale de 4 600 t/j de minerai et une disponibilité de 90 %.
- Usine de bicarbonatation sur le site Rose pour convertir de l'oxyde de lithium (Li₂O) en carbonate de lithium (Li₂CO₃).

EXPLOITATION MINIERE

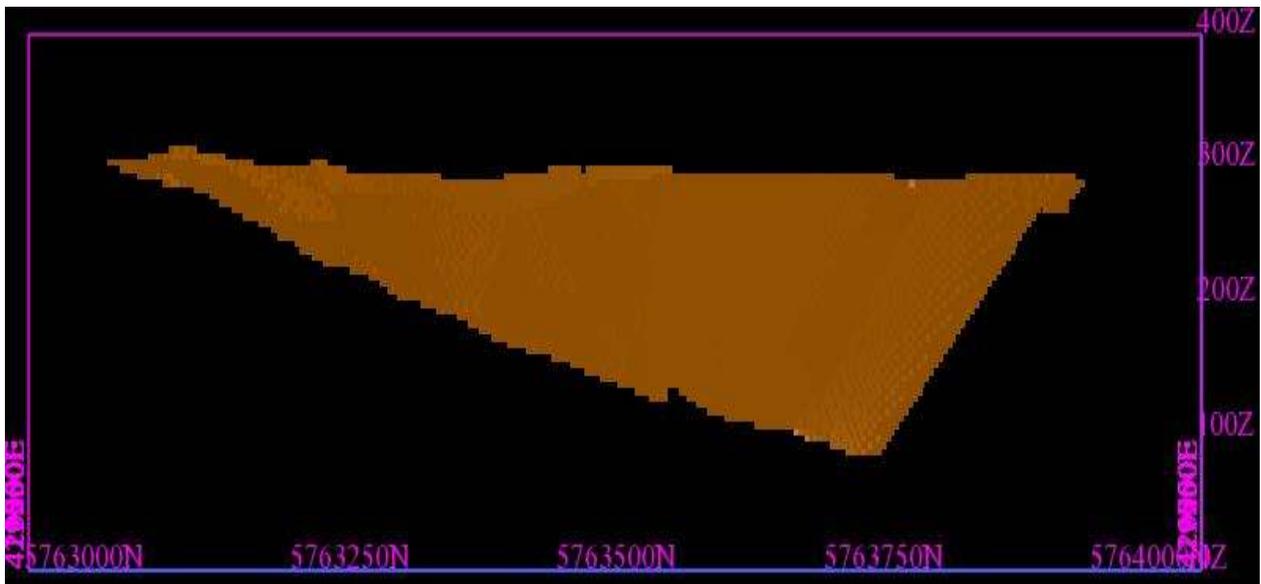
Le dépôt Rose est une structure horizontale et épaisse constituée de plusieurs couches situées près de la surface. Le minerai sera extrait selon un procédé classique de fosse à ciel ouvert jusqu'à une profondeur de 200 m. Le logiciel Whittle, un outil d'optimisation numérique 3D, a été utilisé pour évaluer de nombreux scénarios. Les paramètres utilisés pour optimiser la géométrie de la fosse et maximiser la rentabilité du projet comprenaient un angle de berme de 50°, une configuration à triples bermes, et une pente intégratrice de 50°. Le concept de fosse à ciel ouvert proposé n'a pas pris en considération les résultats des tests géotechniques qui sont présentement en cours de réalisation.

La figure suivante montre une vue isométrique du contour de la fosse à ciel ouvert retenu pour la PEA. La quantité totale de matériel à extraire est estimée à 193 Mt, composés de 24 Mt de minerai, et 169 Mt de stériles, pour un ratio de décapage de 7:1. L'équipement minier comprendra des foreuses fond de trou (DTH) bien adaptées aux travaux de production à grande échelle et capables de forer des trous de 110 à 203 mm de diamètre. Des pelles hydrauliques de 33 tonnes et des rétrocaveuses de 27 tonnes chargeront le minerai et les stériles dans des camions de 150 tonnes. La fosse à ciel proposée aura une longueur d'environ 1,8 km et une largeur approximative de 0,8 km.

CONTOUR DE LA FOSSE À CIEL OUVERT DU PROJET ROSE TANTALUM-LITHIUM



Vue vers le Sud



Vue vers le Nord

Les infrastructures qui seront érigées sur la propriété Rose comprennent des haldes de minerai, de stériles et de mort-terrain, un bassin de résidus miniers, une usine de préparation d'explosifs, des bureaux administratifs, des installations de télécommunications, des ateliers mécaniques, des routes d'accès et de halage ainsi qu'un système de gestion de l'eau.

Sur la base d'une évaluation préliminaire de la masse rocheuse, qui indique que le terrain est compétent, et sur les résultats des tests préliminaires sur le mort-terrain, une approche positive a été adoptée dans la conception des différentes haldes, les infrastructures de gestion des résidus miniers et le plan de fermeture de la mine.

Le plan de mine proposé comprend le drainage de deux petits lacs et la construction d'une digue de retenue sur un troisième plan d'eau.

Des discussions ont été entamées avec Hydro-Québec concernant le déplacement de pylônes électriques qui traversent la propriété Rose.

TRAITEMENT DU MINÉRAI

Un procédé de flottation standard sera utilisé pour concentrer les minerais de lithium et de tantale en un concentré mixte à haute teneur. La tantalite sera séparée de ce concentré par séparation magnétique à gradient élevé. La fraction non magnétique, contenant le minerai de lithium (spodumène), sera traitée pour produire du carbonate de lithium pur (99,5 % Li_2CO_3) en utilisant le même procédé industriel employé à la mine Québec Lithium, alors qu'elle faisait partie du groupe minier Sullivan dans les années 1960 et, plus tard optimisé par le Centre de Recherches Minérales (CRM) du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Les campagnes initiales pour la caractérisation du site du projet Rose ont déjà été réalisées. Plusieurs rencontres avec les communautés locales ont déjà eu lieu et d'autres consultations sont prévues.

Exceptionnellement, des résultats préliminaires de l'étude d'impact sur l'environnement étaient disponibles durant la réalisation de la PEA. Cette information a été utilisée pour limiter l'empreinte écologique des infrastructures du projet.

COÛTS D'IMMOBILISATION

Les coûts d'immobilisation et d'exploitation ont été estimés en dollars canadiens. Une analyse économique a été réalisée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie non actualisés, exprimés en dollars constants avant et après impôts. Les coûts en capital de préproduction pour le Projet Rose sont estimés à 268,6 millions \$ CA et comprennent toutes les infrastructures énumérées aux sections d'exploitation minière et de traitement du présent rapport.

La quantité totale de produits payables est estimée à 1,6 Mkg Ta₂O₅ (1,3 Mkg Tantale) et 452 Mkg Li₂CO₃ (85 Mkg au lithium). Le tableau suivant présente un résumé des principaux critères applicables au Projet Rose.

CRITÈRES DU PROJET ROSE

Item	Unité	Quantité
Production incluant la dilution		
Ta-Li minerai (fosse seulement)	tonnes	24 260 534
Teneurs des métaux dilués		
Tantale	ppm	108
Lithium	ppm	4 131
Ta ₂ O ₅	ppm	132
Li ₂ O	%	0,89
Récupérations totales anticipées à l'usine		
Tantale	%	50
Lithium	%	84,8
Total des produits ou métaux payables (après traitement)		
Ta ₂ O ₅	'000 kg	1 597
Li ₂ CO ₃	'000 kg	452 306
Tantale	'000 kg	1 308
Lithium	'000 kg	84 981
Coûts d'immobilisation durant la préproduction (contingences incluses)		
Préparation du site	'000 CA\$	22 102
Équipements miniers et Développement	'000 CA\$	55 312
Énergie et Coûts indirects	'000 CA\$	62 590
Infrastructures de surface	'000 CA\$	128 581
Coûts d'immobilisation totaux en préproduction	'000 CA\$	268 584
Coûts d'immobilisation en cours de production sur 17 ans	'000 CA\$	36 818

Les revenus générés par la récupération du rubidium (Rb), césium (Cs), béryllium (Be), et gallium (Ga) n'ont pas été pris en compte dans l'estimation des flux de trésorerie du Projet Rose considérés dans la PEA.

COÛTS D'EXPLOITATION

Les coûts d'exploitation sont estimés à 67,65 \$ CA par tonne de minerai traitée et incluent :

- 24,25 \$ CA par tonne de minerai traitée pour les coûts de minage;
- 7,17 \$ CA par tonne de minerai traitée pour les frais généraux et administratifs (G&A);
- 36,23 \$ CA par tonne de minerai traitée pour le traitement du minerai (concentrateur et usine de bicarbonatation).

Une analyse de sensibilité a été complétée sur les flux de trésorerie du Projet Rose en appliquant une variation de ± 15 % sur le prix des commodités, les coûts en capital, les coûts d'exploitation et le taux de change entre les dollars canadien et américain. Cette analyse démontre que le Projet Rose est très sensible aux fluctuations de prix du carbonate de lithium, mais peu sensible aux variations de prix du concentré de tantalite, aux coûts d'exploitation et aux taux de change entre les dollars canadien et américain.

Le 17 janvier 2012, la Société a annoncé qu'elle a décidé de procéder immédiatement à l'étude de faisabilité, sans effectuer préalablement d'étude de pré-faisabilité, suite aux résultats positifs obtenus

de l'Évaluation Économique Préliminaire (« PEA ») publiée le 21 décembre dernier. La Société est actuellement en appel d'offres pour chacun des secteurs contenus dans l'étude de faisabilité.

Corporation Éléments Critiques a aussi annoncé la nomination de Paul Bonneville, ingénieur minier, à titre de gérant de projet. M. Bonneville sera responsable de la supervision de l'étude de faisabilité sur le Projet Rose de Corporation Éléments Critiques et de la construction et le développement subséquent du projet.

Le 30 janvier 2012, la Société a annoncé qu'elle a embauché AMBUCK et associés pour mener l'étude de faisabilité et le design minier de cette même étude.

L'étude du design minier, fait partie intégrante de l'étude de faisabilité qui inclut les items suivants :

- Revue du bloc modèle et importation dans des logiciels d'optimisation. Aussi, l'analyse du modèle minier pour l'évaluation et l'optimisation par minage sous-terrain.
- Actualiser et modéliser le design géotechnique pour la mine à ciel ouvert et sous-terrain. Les recommandations seront utilisées pour les murs de la mine à ciel ouvert et le plan de minage sous-terrain. Les design chambre/seront étudiés et modélisés en 3D en utilisant un modèle élastique 3D pour assister la modélisation des chambres et piliers..
- Prise en charge de l'optimisation de la mine à ciel ouvert, design minier, parc à stérile, parc à résidus, sélection des équipements et calendrier de production.
- Prise en charge du design du développement minier sous-terrain, sélection de la méthode de minage, sélection des équipements et calendrier de développement et de production détaillée.
- Déterminer les infrastructures minières requises pour la mine à ciel ouvert et sous-terrain qui incluent, mais qui ne se limitent pas au : Pompage de l'eau de mine, système transport du minerai, broyage et matériel de chargement, système de ventilation, instrument de maintenance sous-terrain, essence et système de lubrification, instrument de remplissage, concentrateur et plan de carbonate, système de récupération et traitement des eaux, système d'air comprimé et distribution électrique.
- Déterminer les infrastructures de surfaces requises incluant les accès au site minier, bâtiments de service et corridor de transport. Un arrangement général avec plan des différents sites de services de surface.
- Déterminer, en utilisant un tableau des coûts, les coûts de capitaux et d'opération de la mine (précision d'approximativement +/- 10-15 %) sur une base annuelle. Les coûts seront basés sur des soumissions fournies par des fournisseurs pour tous les items majeurs.
- Déterminer les coûts d'opération des différents services miniers basés sur le calendrier de développement et de production.
- Estimation des charges électriques pour les installations minières de surfaces et souterraines. Le système de distribution de l'énergie sera aussi évalué en parallèle.
- Déterminer les coûts de capitaux pour les infrastructures de surfaces, en conjonction avec le personnel de Critical Éléments et les autres consultants de l'étude des infrastructures de surface.
- Préparer le mouvement de trésorerie complet.
- Préparer les sections de minage et le rapport de faisabilité.

COORDINATION DE L'ÉTUDE

M. Malcolm Buck d'AMBUCK et Associés agira aussi comme coordonnateur de projet pour l'ensemble du projet. Il agira en support à M. Paul Bonneville pour s'assurer que tous les aspects de l'étude de faisabilité sont complétés et que le rapport est préparé en accord avec le Règlement 43-101, de manière à le déposer auprès des autorités réglementaires appropriées.

Le 28 février 2012, la Société a mandaté SECOR pour effectuer une analyse stratégique liée à l'implantation de l'usine de deuxième transformation. SECOR travaillera de concert avec l'équipe de direction de Critical Éléments afin de déterminer les facteurs clés de succès et le cadre optimal d'opération de l'usine. Les résultats de ce mandat seront disponibles aux dirigeants de Critical Éléments à la fin du mois de mai 2012.

Personne responsable de l'information technique

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire, président et chef de la direction de la Société et personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique de la propriété Rose Tantale-Lithium du présent rapport de gestion.

PROPRIÉTÉS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Les propriétés Terres Rares de la Colombie-Britannique sont composées de 50 titres miniers représentant une superficie de 235,68 km² divisés en 7 blocs différents nommés comme suit : Trident, Kin, Hiren, IRC, Claire, Landmark et Munroe. Ces propriétés sont localisées dans la partie sud-est de la Colombie-Britannique, le long de ce qui est nommé la ceinture des terres rares des montagnes Rocheuses. La majeure partie de ces propriétés est composée de syénite à néphéline.

La Société a reçu, d'Aeroquest, les données préliminaires d'un levé magnétique aéroporté et radiométrique qu'elle a complété sur ses propriétés Hiren, Trident, Kin et IRC.

Un programme d'exploration consistant à recueillir des échantillons de sédiments de ruisseaux sur les propriétés Kin, Trident et Hiren a été complété. Le programme d'échantillonnage de sédiments de ruisseau s'est très bien déroulé avec une densité moyenne d'échantillons de 1,6 échantillon par kilomètre carré, résultant en un total de 312 échantillons de sédiments de ruisseau. Un appareil XRF portatif a été utilisé afin d'analyser les échantillons de sédiments, ce qui a grandement aidé à déterminer l'orientation des champs de traverses de la campagne.

Les traverses sur la propriété Kin ont révélé de nouvelles découvertes significatives de minéralisation in situ. La minéralisation est sous forme de molybdénite, de colombite ou allanite et de phosphate associée à un granite aplitique, une syénite et des veines de quartz. La plupart de ces systèmes minéralisés sont associés aux anomalies radiométriques de Thorium, avec des caractéristiques très similaires à la minéralisation observée dans les échantillons de blocs rocheux d'ÉTR à haute teneur recueillie en 2010, qui ont retourné jusqu'à 5,26 % TREO et 2,7 % Nb₂O₅. Des sills similaires d'une largeur de plus de 5 mètres renfermant de la molybdénite ont également été découverts cette saison sur la propriété Trident.

Le 13 février 2012, la société a annoncé les résultats de sa campagne d'exploration de 2011 menée sur ses propriétés de Terres Rares en Colombie-Britannique. La campagne d'exploration de 650 000 \$ comprenait des levés radiométriques et magnétiques aéroportés des propriétés Trident-Kin, Hiren et IRC, des levés géochimiques assistés par hélicoptère de sédiments de ruisseaux des propriétés Trident-Kin, Hiren et Munroe, suivis par des programmes de prospection, de cartographie de la région et d'échantillonnage des roches sur les propriétés Trident-Kin, Hiren et IRC.

Les résultats de la propriété Trident-Kin sont très encourageants en raison de la découverte d'une nouvelle minéralisation in situ suivant la découverte en 2010 d'échantillons de blocs rocheux d'ÉTR à haute teneur qui ont retourné jusqu'à 5,26 % TREO et 2,7 % Nb₂O₅ (voir le communiqué de presse daté du 15 décembre 2010). La campagne d'exploration de 2011 a permis de beaucoup mieux évaluer les dimensions de la syénite de la montagne Trident, de 15 km linéaires à plus de 25 km à travers les

propriétés adjacentes Trident et Kin. Les sills de syénite, dont l'épaisseur varie de 5 à 300 mètres, ont un potentiel économique associé d'éléments de Terres Rares (« ETR »), de Niobium (Nb) et de Molybdène (Mo). Les résultats d'analyses en 2011, couvrant 1,5 km linéaires de la trace de syénite de la propriété Trident, plus 3,5 autres km linéaires de syénite de la propriété Kin, sont très encourageants.

Parmi les 23 échantillons de roche recueillis le long de la trace de 1,5 km de la zone située dans la propriété Trident, les meilleurs valeurs retournées (de différents échantillons) étaient 5,93 % TREO, 0,246 % Nb₂O₅ et >2 000 ppm Mo. Une proportion de 22 % des 23 échantillons a retourné plus de 1,0 % TREO et quatre échantillons ont retourné plus de 0,1 % Nb₂O₅. La répartition des échantillons couvrait un large secteur (700 m x 700 m) comportant d'importantes zones en aval-pendage (en descente) dont la prospection reste à effectuer.

À la propriété Kin, nous avons recueilli 43 échantillons de roche au total (y compris 23 échantillons en rainure) dans la direction Amy-Carmen de syénite quartzique, qui couvre environ 1 km en étendue longitudinale. Les résultats ont retourné jusqu'à 8,66 % TREO, 3,02 % Nb₂O₅ et 62 900 ppm Mo. Une proportion de 45 % des 43 échantillons a retourné plus de 0,5 % TREO, les 11 échantillons les plus riches retournant tous plus de 1,0 % TREO. Une proportion de 53 % des 43 échantillons a retourné plus de 0,1 % Nb₂O₅. La direction Amy-Carmen présente d'autres éléments intéressants, notamment des valeurs allant jusqu'à 0,12 % HREO Y, 166 g/t Ag, 181 g/t Ta et 1 417 ppm Pb. Dans la région des échantillons en rainure Amy-Carmen, le plissement serré des strates a entraîné une répétition des plis des sills de syénite et créé un empilement de syénite minéralisée d'une largeur d'environ 250 M. Le tableau ci-après fournit les valeurs retournées par des échantillons en rainure représentatifs de cette zone.

Rainure 1: MKKNR016 à MKKNR029, sur ~10m			
	%TREO	% Nb₂O₅	PPM Mo
Min.	0,015	0,023	11
Max.	0,874	0,627	853
Moyenne	0,296	0,171	214
n	14	14	14
Rainure 2: MKKNR030 à MKKNR033, sur 4 m			
	%TREO	% Nb₂O₅	PPM Mo
Min.	0,143	0,046	15,2
Max.	1,675	0,434	62 900
Moyenne	1,014	0,156	26 613
n	4	4	4
Rainure 4: MKKNR036 à MKKNR041, sur 4 m			
	%TREO	% Nb₂O₅	PPM Mo
Min.	0,009	0,005	7,2
Max.	3,163	1,774	200
Moyenne	0,793	0,674	114
n	5	5	5

Une seconde zone parallèle de syénite minéralisée, de veines de quartz et d'altérations associées se trouve à environ 500 m au sud de la direction Amy-Carmen. Cette zone parallèle, surnommée « Carmen », comprend une large zone (~250 mètres de largeur) d'anomalie radiométrique élevé. Les résultats des 9 échantillons recueillis latéralement sur un 1 km de cette zone ont retourné jusqu'à 12,63 % TREO, 4,97 % Nb, 16,4 ppm Mo et 0,50 % HREO Y. Les travaux de 2011 ont permis la découverte de minéralisation très importante d'ETR, de Niobium et de Molybdène établie sur une longueur en direction de 5 km. La minéralisation connue se situe à l'intérieur d'une séquence d'intrusions alcalines de 25 kilomètres de longueur très prometteuse et encore sous-explorée

Personne responsable de l'information technique

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire, président et chef de la direction de la Société et personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique des propriétés de la Colombie-Britannique du présent rapport de gestion.

PROPRIÉTÉS TERRES RARES DU QUÉBEC

Gatineau

La propriété Gatineau est située dans l'Outaouais et sa limite sud se situe à 5 km au nord de Hull. La région couvre les cantons de Buckingham, Hull, Masham, Portland, Templeton et Wakefield. La propriété est divisée en 6 claims couvrant une superficie de 361,25 hectares.

Les roches de la région sont essentiellement d'âge précambrien. Elles comprennent un assemblage mixte de roches métamorphiques, ignées et sédimentaires appartenant au Supergroupe de Grenville. On distingue des quartzites, des paragneiss, des calcaires cristallins ou marbres, des roches calcosilicatées et des orthogneiss. Le Supergroupe de Grenville est reconnu comme étant un ensemble métasédimentaire. Au cours de l'orogénèse grenvillienne, les sédiments originaux ont subi un métamorphisme moyen à élevé, marqué par une pétrofabrication fortement développée. Toutes ces roches sont recoupées par des intrusions granitiques à syénitiques comme le batholite syénitique de Wakefield. Des évidences d'une glaciation récente sont présentes dans toute la région.

J6L1

La propriété J6L1 se situe à environ 48 kilomètres au nord-nord-ouest de Port-Cartier sur la rive nord du St-Laurent. La propriété J6L1 est divisée en 9 claims couvrant une superficie de 329,19 hectares.

La propriété J6L1 est composée d'affleurements de gneiss et de trois anomalies géochimiques majeures, nommées l'indice « Est », l'indice « Centre » et l'indice « Ouest ». Ces indices sont des anomalies géochimiques de sédiments de lacs.

L'indice « Est » est une zone minéralisée dans des paragneiss orientés N110° avec un pendage subvertical vers le sud. La minéralisation est discontinue avec des teneurs erratiques en terres rares et en thorium. La meilleure intersection obtenue en tranchée a donné 0,47 % Nb₂O₅, 0,021 % Ta₂O₅, 0,0296 % U₃O₈ et 0,0591 % ThO₂.

L'indice « Centre » est une anomalie radiométrique correspondant à une zone minéralisée de 50 mètres de longueur, contenant plusieurs horizons minéralisés d'un mètre ou plus de largeur. Les teneurs maximales atteintes sont 1,08 % Y, 0,455 % La, 9,45 % Zr, 0,032 % U₃O₈ et 0,025 % ThO₂.

L'indice « Ouest » est une zone minéralisée très étroite située dans un gneiss quartzofeldspathique et un gneiss granitique fortement migmatisé. La radioactivité est continue et la minéralisation est concentrée dans des veines riches en quartz avec de la microcline, de l'albite et du zircon accessoire. Les teneurs maximales atteintes sont 0,22 % Ta₂O₅, 3,11 % La et 7,8 % Zr.

Lac Sévigny-NE

La propriété Lac Sévigny-NE se situe approximativement à 1 000 kilomètres au nord-est de la ville de Québec et à 220 kilomètres au nord-nord-ouest de Schefferville. Plus précisément, la propriété est située au nord-ouest du lac Castignon et au sud du lac de la Magnétite. Elle est composée de roches du complexe carbonatitique de Castignon. Les roches du complexe de Castignon affleurent à une soixantaine de sites différents, éparpillés sur une distance nord-nord-ouest d'environ 85 kilomètres. Le complexe est composé de niveaux pyroclastiques et volcanoclastiques (tufs, brèches pyroclastiques et sédiments tufacés), de brèches de diatrème ainsi que de dykes et de filons-couches. Les unités volcanosédimentaires sont principalement carbonatitiques ou méilitiques. Les brèches de diatrème sont carbonatitiques. Les dykes et les filons-couches sont composés de carbonatite micacée ou de roches ultramafiques micacées massives. Le carbonate est généralement l'ankérite. La propriété Lac Sévigny-NE est divisée en 38 claims couvrant une superficie de 1 812,43 hectares.

La minéralisation se situe à environ 3 kilomètres au nord-est du Lac Sévigny, à l'intérieur d'une masse de diatrème d'environ 0,5 km². Ce diatrème est entouré par cinq satellites de quelques décimètres de diamètre, dans un rayon d'un kilomètre. Tous ces diatrèmes recoupent les ardoises de la Formation de Sévigny et sont injectés de carbonatite. Plusieurs des échantillons de carbonatite riche en calcite ont donné des teneurs appréciables en terres rares. Des teneurs de 0,19 % La, 0,15 % Nd, 0,026 % Pr, 0,016 % Sm, 0,28 % Ce et 0,002 % Eu ont été mesurés dans des échantillons de surface. On a également noté aussi la présence de fluorine et d'apatite.

Mélasse

La propriété Mélasse est située sur la rive nord du Fleuve St-Laurent, dans la région de Lanaudière, à un peu plus de 100 kilomètres au nord-est de Montréal. La propriété Mélasse est divisée en 50 claims couvrant une superficie de 2 969,99 hectares.

L'ensemble de la région a subi une glaciation récente et les vallées, les dépressions et les bords du fleuve sont recouverts d'un matériel glaciaire abondant et de composition variée. La propriété Mélasse est localisée dans la Série de Morin et le Groupe de Grenville.

Trois gîtes métalliques sont présents à proximité de la propriété Mélasse. Le gîte Pegmatite I est localisé à l'intérieur de la propriété, à environ 500 mètres à l'est du lac à la Mélasse sur le lot 25 du rang IV du canton de Cartier. La minéralisation est disséminée dans une lentille de pegmatite contenue dans un intrusif de gabbro et de pyroxénite. Un échantillon a retourné une teneur en éléments de terres rares de 4 618 ppm (Ce + La + Nd + Sm + Tb + Eu + Yb). Pour chaque élément, les teneurs de 2 380 ppm Ce, 1 170 ppm La, 943 ppm Nd, 116 ppm Sm, 6 ppm Tb, 2 ppm Eu et 1 ppm Yb. Cet échantillon a également donné une teneur de 1 150 ppm Th.

Le gîte Lac à la Mélasse et le gîte Lac Long sont localisés à l'intérieur de la propriété où les claims n'appartiennent pas à Critical Éléments, soit à quelques centaines de mètres au nord-ouest du lac à la Mélasse, sur le lot 23 du rang IV du canton de Cartier et à 1 100 mètres au nord-est du lac Long, sur le lot 26 du rang V du canton de Cartier, respectivement.

Sur le gîte du Lac à la Mélasse, la minéralisation est disséminée dans des gneiss sulfureux près du contact avec une intrusion de gabbro. La minéralisation est composée de 2 % à 5 % de pyrite et de pyrrhotine disséminées. On note également la présence de graphite. Un échantillon a donné des teneurs de 1 107 ppm Cu, 3 547 ppm Ni et 924 ppm Co. Un second échantillon, prélevé à environ 500 mètres à l'est-nord-est, dans le même environnement, a donné des teneurs de 1 818 ppm Cu, 1 157 ppm Ni et 679 ppm Co.

Sur le gîte Lac Long, la minéralisation se présente sous la forme d'une lentille de sulfures dans une intrusion de gabbro. La minéralisation consiste en 10 % de sulfures. Un échantillon a donné des teneurs de 1 176 ppm Cu, 1 107 ppm Ni et 446 ppm Co.

Reine

La propriété Reine se situe approximativement à 39 kilomètres de la ville de Sept-Îles. La propriété se situe à toutes fins pratiques à quelques milliers de mètres du contact entre le massif anorthosique de Sept-Îles et les gneiss gris migmatisés et granitiques du Grenville. Cette propriété possède un grand potentiel pour la pierre de taille et la pierre concassée; de nombreuses carrières sont présentes dans la région. La propriété est composée de trois indices : l'indice Reine, l'indice Gauthier et l'indice Zircon-Reine. De plus, l'anomalie radiométrique J2R1, ponctuelle dans un gneiss granitique et à prédominance de thorium, se retrouve sur la propriété. La propriété Reine est divisée en 43 claims couvrant une superficie de 2 591,83 hectares.

L'anomalie J2R1 est composée de minéralisations disposées dans de minces horizons radioactifs dans une pegmatite. Les teneurs obtenues à cette anomalie sont de 1,7 % Ce + La et 0,33 % ThO₂. De plus, une autre analyse donne 0,28 % ThO₂, 0,6 % de Ce, 0,28 % de La et 1,073 % de terres rares totales. L'indice Zircon-Reine est situé sur le côté nord du chemin du radar à environ 1 kilomètre au nord-ouest du Lac Labrie, à proximité de l'indice Reine. Un échantillon donne plus de 10 000 ppm de

Zr, 261 ppm de Ta, 220 ppm de Th. Un autre indice de zircon, situé à environ 750 mètres au nord a donné 4 700 ppm Zr, 740 ppm Rb, 145 ppm de Th, 180 ppm de Hf et 55 ppm de Ta.

L'affleurement de l'indice Reine est situé à environ 900 mètres au nord-ouest du Lac Labrie. L'indice Reine se trouve dans un chapeau de fer et il est encaissé dans des gabbros. La minéralisation de l'indice Reine se présente sous forme de sulfures disséminés et massifs (pyrrhotite, chalcopryrite) et sous forme de cuivre natif. Des valeurs de 5,6 % Cu, 0,27 % Ni, 0,11 % Co et 226 ppb Au ont été obtenues à partir de ce granophyre. Dans un rayon de 400 mètres, de nombreux échantillons ont donné des teneurs en cuivre mais le nickel ne dépasse le seuil que sur les 2 indices principaux. Un échantillon dans le même secteur aurait donné plus de 20 000 ppm en Mo ainsi que 0,12 % Cu et 0,04 % Ni. Un autre échantillon à 400 mètres au nord de l'indice Reine donné 0,35 % de Zn, 0,06 % de Cu, 0,02 % Ni et 3.1 ppm de Ag. L'indice Gauthier est caractérisé par des sulfures massifs (Po>Cp) encaissés dans une leucotroctolite. La minéralisation se présente sous la forme d'une lentille ou veine de sulfures massifs composés de pyrrhotite, de chalcopryrite et de bornite très altérée. Les analyses faites à partir d'échantillons choisis ont donné des valeurs de 1,9 % Cu et de 0,3 % Ni.

Seigneurie

La propriété Seigneurie est située sur la rive nord du Fleuve St-Laurent, à environ 15 kilomètres vers l'est du point de confluence de la rivière Saguenay et du Fleuve St-Laurent. Les claims sont presque entièrement propriété privée. La propriété Seigneurie est divisée en 28 claims couvrant une superficie de 1593,44 hectares. Elle est localisée en totalité dans les terrains privés de la seigneurie Mille-Vache et pour lequel la loi spécifie que la pierre de taille lui appartient entièrement.

Les différentes unités présentes sur la propriété Seigneurie comprennent un complexe migmatitique de base, le complexe de Tadoussac et un groupe volcanosédimentaire de couverture, le groupe de Saint-Siméon. L'ensemble de la région a subi une glaciation récente et les vallées, les dépressions et les bords du fleuve sont recouverts d'un matériel glaciaire abondant et de composition variée.

Deux trous de sondages ont été forés à travers le dyke de pegmatite dans laquelle se retrouve l'anomalie uranifère. Le premier forage indique des valeurs moyennes de U₃O₈ de 0,025 % et celle du ThO₂ de 0,023 %. Le deuxième forage indique des valeurs moyennes de U₃O₈ de 0,022 % et celle du ThO₂ de 0,023 %. De plus, des valeurs de métaux rares ont été observées sur la propriété avec des valeurs de 0,319 % Nb, 131 ppm de Ta₂O₅, 0,22 % de Y et 0,84 % de Zr.

Sophie

La propriété Sophie se situe à environ 125 km au nord de Chicoutimi ou des Escoumins, plus précisément à 65 kilomètres au nord-ouest de Labrieville et à environ 140 kilomètres de Forestville. Elle est située à l'est du réservoir Pipmuacan et du lac Betchie. La propriété Sophie est divisée en 46 claims couvrant une superficie de 2567,52 hectares

Selon la division tectonique de la province de Grenville, les roches de la propriété Sophie appartiennent au terrain du lac Joseph de la ceinture allochtone polycyclique. La ceinture allochtone polycyclique constitue un assemblage de plusieurs terrains composés en majeure partie d'orthoigneiss et de paragneiss de haut grade métamorphique (amphibolite supérieure à granulite) avec des intrusions de granite, gabbro et anorthosite. Le terrain du lac Joseph est essentiellement composé de paragneiss polycycliques au faciès amphibolite supérieur à granulite recoupé par des intrusions gabbroïques et granitiques.

En 2010, la propriété Sophie a été visitée par Gemme Manicouagan inc. et Guy Barrette. Des travaux qui consistait à la recherche d'affleurements rocheux et d'indices minéralisés ont été effectués. Des analyses géochimiques ont été effectuées sur les échantillons recueillis. Des valeurs de 3,57 % TREE (1,67 % Ce, 0,94 % La, 0,68 % Nd, 0,184 % Pr, 0,078 % Sm) ainsi que 0,27 % Th, 0,05 % Y, 0,016 % Sr et 0,63 % Zr ont été mesurées.

Weres

La propriété Weres est située à environ 50 kilomètres au sud de Québec et à environ 5 kilomètres au sud-est de St-Sylvestre, au pied du Mont Handkerchief. La propriété Weres est divisée en 4 claims couvrant une superficie de 237,84 hectares.

La propriété est localisée dans le Groupe d'Oak Hill. Le Groupe d'Oak Hill est subdivisé en cinq formations qui sont en commençant par la base : le Tibbit Hill, le Call Mill, le Pinnacle, le White Brook et le West Sutton. L'ensemble de la région a subi une glaciation récente et les vallées, les dépressions et les bords du fleuve sont recouverts d'un matériel glaciaire abondant et de composition variée.

La propriété Weres comprend deux gîtes métalliques. Le premier, le gîte Wares est situé à la base de la Formation de Pinnacle faisant partie du Groupe d'Oak Hill, à environ 7,2 kilomètres au sud-sud-est de St-Sylvestre et 3,5 kilomètres au sud-ouest de Le Radar. Le deuxième, le gîte Handkerchief est situé à environ 5,7 kilomètres au sud-sud-est de St-Sylvestre, sur le versant nord du Mont Handkerchief. Le gîte Weres a donné des teneurs de 6 064 ppm Zr, 568 ppm Nd, 1540 ppm Ce, 1 900 ppm Th et 917 ppm La. Le gîte Handkerchief a donné des teneurs de 1,2 g/t Au, 1,9 g/t Ag, 0,9 % Cu et 6,7 % Cu natif.

Personne responsable de l'information technique

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire, président et chef de la direction de la Société et personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique des propriétés Terres Rares du Québec du présent rapport de gestion.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, Critical Éléments croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 29 février 2012. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes de trois mois indiquées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	29 février (6 mois)	
	2012	2011
Revenus	14 427 \$	6 061 \$
Frais généraux d'administration, salaires et avantages à court terme	136 673 \$	109 037 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	58 226 \$	74 251 \$
Honoraires professionnels et de consultants	298 325 \$	268 049 \$
Rémunération à base d'actions	240 723 \$	181 150 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	5 193 \$	- \$
Impôts de la partie XII.6	(10) \$	6 704 \$
Perte nette des activités abandonnées	- \$	38 497 \$
Radiation de frais d'exploration reportés et d'une propriété minière	- \$	347 079 \$
Résultat avant impôts	(724 703) \$	(1 018 706) \$
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés	(53 432) \$	(678 547) \$
Perte globale totale pour la période	(778 135) \$	(1 697 253) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 134 443 \$	710 806 \$

Revenus

Les revenus pour la période de six mois close le 29 février 2012 se chiffrent à 14 427 \$ (6 061 \$ en 2011) et représentent des revenus d'intérêts. De par son statut de société d'exploration minérale, Critical Éléments ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital social.

Frais généraux d'administration, salaires et avantages à court terme

Les frais généraux d'administration, salaires et avantages à court terme pour la période de six mois close le 29 février 2012 sont composés principalement par des frais d'occupation, de déplacements, de représentation, de frais de bureau ainsi que les frais de renouvellement de claims de la Société. Une diminution de 45 000 \$ de la charge salariale a été constatée suite à un changement au sein de l'administration de la Société. Selon l'entente intervenue avec Blue Note Mining inc., une portion des dépenses administratives concernant la propriété Croinor est constatée aux frais généraux d'administration. Pour la période de six mois close le 29 février 2012, aucune somme n'a été constatée comparativement à 19 000 \$ au 28 février 2011. La variation à la hausse provient d'un plus grand nombre d'activités de promotion et des frais de renouvellement de claims totalisant 71 952 \$ comparativement à 8 218 \$ en 2011. En mai 2011, la Société a pris possession de nouveaux locaux occasionnant ainsi des dépenses supplémentaires dont une hausse de la charge locative et des fournitures de bureau.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de six mois close le 29 février 2012 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation par rapport à la période précédente est principalement due à la diminution des dépenses attribuables à l'information fournie aux actionnaires. Une diminution de 16 000 \$ a été constatée.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de six mois close le 29 février 2012 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, de vérification, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation est de 29 000 \$ par rapport à la période précédente. Cette variation provient d'une diminution de 49 000 \$ des honoraires

professionnels et d'une augmentation de 78 000 \$ en ce qui concerne les frais relatifs aux relations aux investisseurs, le développement des affaires et les honoraires de consultants.

Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions pour la période de six mois close le 29 février 2012 représente la charge reliée à la valeur des 1 550 000 options d'achat d'actions octroyées à des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Une charge de rémunération de 240 723 \$ (181 150 \$ en 2011) a donc été attribuée au cours de cette période à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 29 février 2012. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes de trois mois indiquées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	29 février (3 mois)	
	2012	2011
Revenus	9 368 \$	3 290 \$
Frais généraux d'administration, salaires et avantages à court terme	43 150 \$	47 331 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	34 414 \$	45 478 \$
Honoraires professionnels et de consultants	158 746 \$	103 946 \$
Rémunération à base d'actions	228 746 \$	145 627 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	2 828 \$	- \$
Impôts de la partie XII.6	- \$	6 704 \$
Perte nette des activités abandonnées	- \$	38 497 \$
Résultat avant impôts	(458 516) \$	(384 293) \$
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés	26 884 \$	29 886 \$
Perte globale totale pour la période	(431 632) \$	(354 407) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 134 443 \$	710 806 \$

Revenus

Les revenus pour la période de trois mois close le 29 février 2012 se chiffrent à 9 368 \$ (3 290 \$ en 2011) et représentent des revenus d'intérêts. De par son statut de société d'exploration minérale, Critical Éléments ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital social.

Frais généraux d'administration, salaires et avantages à court terme

Les frais généraux d'administration, salaires et avantages à court terme pour la période de trois mois close le 29 février 2012 sont composés principalement par des frais d'occupation, de déplacements, de représentation, frais de bureau ainsi que les frais de renouvellement des claims de la Société. Une diminution de 15 000 \$ de la charge salariale a été constatée suite à un changement au sein de l'administration de la Société. Selon l'entente intervenue avec Blue Note Mining inc., une portion des dépenses administratives concernant la propriété Croinor est constatée aux frais généraux d'administration. Pour la période de trois mois close le 29 février 2012, aucune somme n'a été constatée comparativement à 4 400 \$ au 28 février 2011. La variation à la hausse provient d'un plus grand nombre d'activités de promotion. En mai 2011, la Société a pris possession de nouveaux locaux occasionnant ainsi des dépenses supplémentaires dont une hausse de la charge locative et des fournitures de bureau.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de trois mois close le 29 février 2012 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation par rapport à la période précédente est principalement due à la diminution des dépenses attribuables à l'information fournie aux actionnaires et à l'augmentation des frais de bourse. Une diminution de 11 000 \$ a été constatée.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de trois mois close le 29 février 2012 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, de vérification, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation est de 54 000 \$ par rapport à la période précédente. Cette variation provient d'une diminution de 28 000 \$ des honoraires professionnels et d'une augmentation de 82 000 \$ pour les relations aux investisseurs, développements des affaires et les honoraires de consultants.

Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions pour la période de trois mois close le 29 février 2012 représente la charge liée à la valeur des 1 550 000 options d'achat d'actions octroyées à des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Une charge de rémunération de 228 746 \$ (145 627 \$ en 2011) a donc été attribuée au cours de cette période à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont dérivées des états financiers non audités de Critical Éléments pour chacun des trimestres suivants :

en milliers de \$ sauf données par action	29 fév. 2012	30 nov. 2011	31 août 2011	31 mai 2011	28 fév. 2011	30 nov. 2010	31 août 2010	31 mai 2010	28 fév. 2010
Revenus	9	5	11	7	3	3	1	-	-
Résultat net	(431)	(347)	(959)	1 160	354	1 343	1 751	850	461
Perte nette de base et diluée par action	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,01) \$	0,01 \$	0,00 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,01 \$	0,01 \$

SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 29 février 2012 s'élevaient à 1 134 443 \$ comparativement à 710 806 \$ au 28 février 2011. Il est de l'intention de l'équipe de direction d'assurer l'apport additionnel de financement sous forme d'équité afin de continuer de supporter le développement des actifs d'exploration et d'évaluation actuels et futurs.

Voici le détail des placements effectués par Critical Éléments et l'emploi qu'elle prévoit en faire.

Date	Financement		Objectifs commerciaux	
Mars 2011	Actions ordinaires	1 624 200 \$	Fonds de roulement et dépenses d'exploration	

Pour la prochaine année, la Société a budgété 940 000 \$ pour les frais d'administration. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de maintenir le statut de ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses propriétés en bonne condition pour les 12 prochains mois. L'exploration avancée de certains des actifs d'exploration et d'évaluation nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Il n'y a aucune assurance que de tel financement sera disponible lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables à Critical Éléments. La Société peut aussi choisir de procéder à l'exploration et au développement des actifs d'exploration et d'évaluation par l'entremise de coentreprises.

FLUX DE TRÉSORERIE

	29 février (6 mois)	
	2012	2011
Activités opérationnelles	(409 119) \$	(326 572) \$
Activités de financement	(1 700) \$	3 492 374 \$
Activités d'investissement	(679 057) \$	(4 441 963) \$
	<u>(1 089 876) \$</u>	<u>(1 276 161) \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 134 443 \$	710 806 \$

Durant la période de six mois close le 29 février 2012, les fonds utilisés pour les activités opérationnelles ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

Durant la période de six mois close le 29 février 2012, la Société a procédé à aucune activité de financement.

Durant la période de six mois close le 29 février 2012, les activités d'investissement ont consisté principalement à la réalisation de travaux d'exploration pour la mise en valeur de la propriété Rose Tantalum-Lithium et pour les propriétés de la Colombie-Britannique.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements avec un principal dirigeant

A) En août 2009, la Société a signé une entente avec des particuliers visant l'acquisition d'un intérêt indivis total de 85 % dans la propriété Rose Tantalum-Lithium au Québec en trois étapes. D'abord, pour acquérir un intérêt indivis de 51 % dans la propriété, la Société devait effectuer un paiement en espèces de 30 000 \$, émettre 3 000 000 d'actions ordinaires et réaliser 300 000 \$ de travaux d'exploration avant août 2010.

Ces conditions ayant été respectées, la Société pouvait alors obtenir un intérêt indivis additionnel de 14 % en réalisant des travaux additionnels de 500 000 \$ avant août 2011 et en procédant à l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires.

Ces conditions ayant été respectées, la Société pouvait ensuite acquérir l'intérêt indivis résiduel de 20 % en réalisant des travaux additionnels de 1 000 000 \$ et en procédant à l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires. Ayant déjà respecté les conditions relatives aux travaux d'exploration, la Société a procédé à l'émission desdites actions en octobre 2010 représentant un total de 350 000 \$. De ce nombre, 375 000 actions ont été émises à un administrateur devenu président de la Société en novembre 2010.

Par ailleurs, en vertu de l'entente, la Société devait émettre 3 000 000 d'actions sur production d'un calcul de ressources d'au moins 125 000 tonnes de Li_2O avec une teneur de coupure de 0,8 % Li_2O pour un total de 220 000 000 de livres de Li_2O au minimum. Un rapport d'évaluation a permis de confirmer ces teneurs et la Société a, par conséquent, procédé à l'émission desdites actions en décembre 2010 pour un montant total de 975 000 \$. De ce nombre, 1 125 000 actions ont été émises au président de la Société.

En octobre 2010, la Société a signé une nouvelle convention dans le but d'acquérir l'intérêt indivis résiduel de 15 % dans la propriété pour ainsi devenir détenteur de la propriété à 100 %. La Société a versé une somme de 225 000 \$ en espèces et a émis 7 500 000 d'actions ordinaires pour un montant de 2 625 000 \$. Le président de la Société a reçu 75 000 \$ en espèces et 2 500 000 actions lors de la transaction.

En vertu de cette convention, les vendeurs bénéficient d'une redevance de 2 % du produit net de fonderie NSR sur la propriété, dont la moitié (1 %) pourra être rachetée par Critical Éléments en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ en espèces.

Engagements avec un membre du conseil d'administration

B) De plus, en mars 2011, la Société a retenu les services de Relations publiques Paradox inc. (« Paradox ») pour s'occuper des relations avec les investisseurs. Paradox se concentre sur le développement et l'expansion des communications de la Société avec la communauté financière à travers un programme complet de relations avec les investisseurs. Les services fournis comprennent le marketing à la communauté financière, un service courriel entrant, l'utilisation d'une base de données exclusive à Paradox, l'organisation de réunions et de présentations et les appels de service au nom de la Société. L'entente est prévue pour une durée de 24 mois et des honoraires mensuels ont été fixés à 7 000 \$. De plus, Paradox a reçu 450 000 options d'achat d'actions permettant l'acquisition d'autant d'actions ordinaires de la Société à un prix de 0,30 \$ par action pour une période de 2 ans.

Autres engagements

C) En février 2009, la Société a signé une entente d'entreprise en coparticipation avec la société publique Ressources X-Ore inc. (filiale de Blue Note Mining inc.) dans laquelle les intérêts de chacun étaient établis à 50 %. L'entreprise en coparticipation visait la réalisation de travaux d'exploration et de mise en valeur et s'il y a lieu, de mise en exploitation d'une mine sur la propriété Croinor 1.

En juillet 2010, la Société et Blue Note Mining inc. ont conclu une entente visant l'acquisition par X-ORE, filiale en propriété exclusive de Blue Note Mining inc., de la totalité de la participation de Critical Éléments dans le projet aurifère Croinor (soit la participation restante de 50 %), de même que de la totalité de sa participation de 71 % dans la propriété Matchi-Manitou.

En relation avec cette entente, la Société a reçu une somme en espèces de 20 000 \$ au 31 août 2010 et un total de 80 000 \$ en espèces de septembre à décembre 2010. De plus, la Société recevra un montant de 2 250 000 \$ en espèces ainsi que 17 500 000 actions ordinaires de la société publique Blue Note Mining inc. devant être libérées mensuellement sur une période de trente-cinq (35) mois à compter de la date de clôture de l'opération, initialement prévue pour le 31 décembre 2010.

Au cours de l'exercice précédent, l'entente initiale a fait l'objet d'une prolongation à trois reprises portant ainsi la date prévue de clôture de l'opération au 31 décembre 2011. En compensation, la Société a reçu des sommes en espèces totalisant 105 000 \$. Depuis décembre 2010, Blue Note assume toutes les dépenses d'exploration et les frais de gestion rattachés.

Au cours de la période, l'entente initiale a fait l'objet d'une prolongation à deux reprises portant ainsi la date prévue de clôture de l'opération au 31 mai 2012.

Advenant le cas où la transaction n'aurait pas lieu, les bénéfices, coûts, dépenses, responsabilités, obligations et risques devront à nouveau être partagés entre les parties en proportion de leur intérêt respectif.

D) En novembre 2009, la Société a signé une entente d'entreprise en coparticipation avec la société publique Ressources Brionor inc. (en sa qualité de successeur des droits et obligations de Ressources minières Normabec Ltée sur la propriété Matchi-Manitou). Selon cette entente, les deux sociétés forment une entreprise en coparticipation afin d'effectuer des travaux d'exploration et de mise en valeur et s'il y a lieu, de mise en exploitation d'une mine sur la propriété Matchi-Manitou. Critical Éléments détient un intérêt de 71 % dans cette propriété. Depuis le précédent exercice, aucun travail d'exploration n'a été effectué dans le cadre de l'entente de coparticipation. En juillet 2010, la Société a cédé son intérêt dans cette propriété.

E) En décembre 2010, la Société a signé une entente d'option pour acquérir un intérêt de 100 % dans les propriétés minières Kin, Trident, IRC, Munroe, Hiren, Claire et Lindmark en Colombie-Britannique en contrepartie de 125 000 \$ en espèces et l'émission de 2 000 000 d'actions au prix de 0,325 \$ pour un montant de 650 000 \$. Pour respecter son engagement, la Société a émis 1 000 000 d'actions en janvier 2012 et devra émettre 1 000 000 d'actions additionnelles en janvier 2013.

En vertu de cette entente, les vendeurs bénéficient d'une redevance de 2 % du produit net de fonderie NSR sur les propriétés, dont la moitié (1 %) pourra être rachetée par Critical Éléments en contrepartie du paiement d'un montant de 1 000 000 \$ et l'autre moitié (1 %) pourra être rachetée pour un montant de 5 000 000 \$.

F) En février 2011, la Société a signé une entente pour acquérir un intérêt de 100 % dans huit propriétés d'éléments de terres rares, de niobium et de tantale soit Weres, Seigneurie, Sophie, Reine, J6L1, Lac Sévigny-NE, Gatineau et Mélasse situées au Québec en contrepartie de 10 000 \$ en espèces à la signature. La Société a également émis 1 000 000 d'actions ordinaires cinq jours après la réception de l'acceptation des organismes de réglementation.

De plus, pour chaque tranche de 1 000 000 \$ de travaux d'exploration réalisés, la Société devra émettre 50 000 actions au vendeur. La Société a accordé une redevance de 1,5 % du produit net de fonderie NSR. Elle pourra racheter la moitié du NSR pour un montant de 500 000 \$ et l'autre moitié pour un montant de 5 000 000 \$.

G) En juin 2011, la Société a signé une convention de location, pour des espaces de bureau à Montréal, venant à échéance en juin 2014. Les loyers minimaux futurs totalisent 153 479 \$ et comprennent les versements suivants pour les 3 prochains exercices : 2012 : 54 169 \$; 2013 : 54 169 \$; 2014 : 45 141 \$.

REDEVANCES SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

PROPRIÉTÉS	REDEVANCES		PRÉCISION
	Nom	Pourcentage	
Croinor 1	Successions de Fred D. Corcoran et Denis R. Agar	7,5 % chacun	du profit net découlant de la production commerciale sur 92 claims dont 7 500 \$ est payable à chacun des bénéficiaires en septembre de chaque année à titre d'avance sur les redevances
	Canadian Spooner Resources Inc.	5 %	des revenus nets de production sur 97 claims payable seulement après récupération de toutes les dépenses effectuées
Rose Tantale-Lithium	Jean-Sébastien Lavallée	37,5 %	2 % de NSR dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$
	Jean-Raymond Lavallée	37,5 %	
	Fiducie familiale St-Georges	25 %	
Matchi-Manitou	Soquem	100 %	1 % NSR
Kin, Trident, IRC, Munroe, Hiren, Claire et Lindmark	Zimtu Capital Corp.	50 %	2% de NSR dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ et le 2e 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$
	Cathro Resources Corp.	25 %	
	Cazador Resources Ltd	25 %	
Weres, Seigneurie, Sophie, Reine, J6L1, Lac Sevigny-NE, Gatineau et Melasse	Gemme Manicouagan	50 %	1,5 % de NSR dont 0,75 % pourrait être racheté par la Société pour 500 000 \$ et le 2e 0,75 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$
	Mario Bourque	25 %	
	Guy Barrette	25 %	

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Transactions avec les principaux dirigeants

Au cours de la période, la Société a encouru 25 736 \$ (12 487 \$ en 2011) en honoraires professionnels et 5 363 \$ de frais administratifs (nil en 2011) auprès du chef des opérations financières.

Au cours de la période, la Société a encouru des frais pour les actifs d'exploration et d'évaluation pour un montant de 193 586 \$ (575 239 \$ en 2011), des frais de renouvellement de claims de 4 437 \$ (27 223 \$ en 2011) et des frais administratifs de 62 183 \$ (nil en 2011) auprès de la société Consul-Teck Exploration minière inc., une société contrôlée par le président et chef de la direction de la Société. En relation avec ces transactions, aucun solde n'est à payer au 29 février 2012 (418 618 \$ en 2011 inclus dans les créditeurs et frais courus).

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Au cours de la période close au 30 novembre 2010, la Société a acquis l'intérêt résiduel de 35 % dans ladite propriété. Le président de la Société a reçu en contrepartie 2 875 000 d'actions ordinaires de la Société et 75 000 \$ en espèces. Le président de la Société détient également 37,5 % de la redevance de 2 % du produit net de fonderie NSR sur la propriété Rose Tantalum-Lithium. La moitié de la redevance peut être rachetée par la Société pour la somme de 1 000 000 \$.

Ces transactions n'ont pas été conclues dans le cours normal des activités de la Société et elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

Transactions avec les membres du conseil d'administration

Au cours de la période, la Société a encouru des frais de consultation d'un montant de 13 000 \$ (nil en 2011) auprès de la société Cansource International Enterprise, une société contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, aucun solde n'est à payer au 29 février 2012.

Au cours de la période, la Société a encouru des frais de relations aux investisseurs d'un montant de 7 000 \$ (nil en 2011) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, aucun solde n'est à payer au 29 février 2012.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Corporation Éléments Critiques ont été préparés par la direction de la Société conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les résultats financiers de Corporation Éléments Critiques et sa situation financière sont présentés selon les IFRS. Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire* et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux méthodes comptables que Corporation Éléments Critiques se propose d'adopter pour ses états financiers annuels de l'exercice se clôturant le 31 août 2012. Ces

méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations du Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière (« IFRIC ») qui, selon Corporation Éléments Critiques, seront alors en vigueur.

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers. Elles ont également été appliquées dans la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture au 1er septembre 2010, comme exigé par IFRS 1.

Les normes et interprétations des IFRS sont sujettes à des changements et conséquemment, les conventions comptables pour la période annuelle qui sont pertinentes à ces états financiers condensés seront finalisées seulement lorsque les premiers états financiers annuels en IFRS seront préparés pour l'exercice clos le 31 août 2012.

Antérieurement, la Société préparait ses états financiers intermédiaires et annuels en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Principes de consolidation

Les états financiers comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de sa filiale en propriété exclusive « Ruth Silver and Metal Corp. S.A. DE C.V. ». La filiale fut constituée le 9 juin 2010. Toutes les transactions inter-sociétés ont été éliminées.

Coentreprise

La participation de la Société dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les résultats. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, le dépôt en fidéicommiss et la trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation sont classés comme actifs détenus à des fins de transactions.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La somme à recevoir d'un partenaire d'exploration et les avances sur travaux d'exploration sont classés comme prêts et créances..

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers. Les créditeurs et frais courus et les obligations liées à la mise hors service d'actifs sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction, ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Crédit de droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôts sont comptabilisés en réduction des frais d'exploration reportés. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement assurée que les crédits se matérialiseront.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon leur durée de vie utile respective selon la méthode dégressive et aux taux suivants :

	Taux
Matériel informatique :	40 %
Mobilier de bureau :	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Actifs d'exploration et d'évaluation

La Société évalue chaque actif d'exploration et d'évaluation périodiquement pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. S'il existe des indications de perte de valeur, la Société soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur de ces biens à leur valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité puisqu'elle ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs. La juste valeur correspond à la meilleure estimation du prix du marché. L'estimation du prix du marché nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses tels que le cours des prix à long terme des ressources minérales, le financement futur nécessaire, le potentiel et les résultats d'exploration.

En ce qui a trait aux actifs d'exploration et d'évaluation sujets à un test de dépréciation, la direction a déterminé le groupe d'actif comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus bas niveau pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs.

Autres actifs à long terme

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les coûts reliés à l'acquisition, à l'exploration et au développement d'actifs d'exploration et d'évaluation sont capitalisés par actif d'exploration et d'évaluation jusqu'au début de la production commerciale. Si

des réserves de minerai économiquement viables sont développées, les coûts capitalisés de la propriété concernée sont reclassifiés à titre d'actifs miniers en développement et amortis selon la méthode des unités de production. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas recouvrables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur recouvrable. La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dépréciation. Le recouvrement des montants indiqués au titre d'actifs d'exploration et d'évaluation connexes dépend de la découverte de réserves économiquement viables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les actifs d'exploration et d'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Constatation des revenus

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Conversion de devises

Les actifs et les passifs monétaires en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de conversion en vigueur à la fin de l'exercice. Les autres actifs et passifs ainsi que les éléments des états des résultats et du déficit sont convertis au taux de conversion en vigueur à la date de chacune des opérations. Les gains ou pertes de change sont imputés aux résultats.

La filiale de la Société est considérée comme un établissement étranger intégré. Par conséquent, les comptes de la filiale sont convertis en monnaie fonctionnelle selon la méthode temporelle. D'après cette méthode, les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de conversion en vigueur à la date du bilan alors que les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les gains ou les pertes de change sont portés aux résultats.

Actions accréditives

La Société a financé une partie de ses activités d'exploration par le biais d'émission d'actions accréditives. Les actions émises suite à un financement par actions accréditives sont comptabilisées à leur prix de vente. Selon les termes des contrats relatifs aux actions accréditives, les avantages fiscaux des dépenses d'exploration sont renoncés en faveur des investisseurs. La Société comptabilise l'impact fiscal relié aux déductions renoncées à la date où la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs, pourvu qu'il y ait une assurance raisonnable que les dépenses seront encourues.

Capital-social

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont inscrites à leur valeur boursière. Les actions ordinaires émises en contrepartie d'espèces sont comptabilisées à leur prix de vente.

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au prorata des justes valeurs en utilisant la méthode Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation

La trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation représente le produit de financements accréditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit

consacrer la trésorerie à la prospection et l'évaluation. Au 29 février 2012, la Société avait dépensé toutes les sommes réservées à l'exploration et l'évaluation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie et les placements temporaires dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant la période est de 109 965 239 actions (89 517 001 actions en 2011).

La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société impute aux résultats la rémunération à base d'actions offerte à ses employés et aux administrateurs ainsi que les autres paiements à base d'actions offerts aux non-employés, selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions.

Conventions d'options sur des actifs d'exploration et d'évaluation

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des actifs d'exploration et d'évaluation conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements relatifs aux options sont comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant des actifs d'exploration et d'évaluation lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés.

L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. Lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la Société aura des bénéfiques imposables futurs suffisants pour permettre la réalisation d'un actif d'impôts futurs non constatés, l'actif d'impôts futurs est constaté à hauteur de ces bénéfiques imposables. Inversement, la Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur le résultat. Selon la méthode axée sur le bilan, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existant dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporelles sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et

les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Le président et chef de la direction et le chef des finances ont signé les attestations de base officielles pour émetteurs émergents, tel que requis par le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, confirmant l'examen, l'absence d'information fausse ou trompeuse et l'image fidèle des documents intermédiaires déposés.

Le président et chef de la direction et le chef des finances ont confirmé avoir examiné les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion intermédiaire (collectivement, les « **documents intermédiaires** ») de la Société pour la période de six mois close le 29 février 2012.

Le président et chef de la direction et le chef des opérations financières ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents intermédiaires.

Le président et chef de la direction et le chef des finances ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les états financiers intermédiaires et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans ses documents intermédiaires, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour ces périodes.

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les informations financières du tableau suivant sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes indiquées.

ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	29 février (6 mois)	
	2012	2011
Solde au début	12 941 196 \$	5 093 610 \$
Ajouter :		
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	140 000	5 563 301
Forage	70 866	1 404 249
Étude de pré faisabilité	325 833	-
Étude d'impact	205 914	-
Étude de faisabilité	46 285	-
Estimation des ressources minérales	(15 000)	-
Levé aéroporté	41 400	-
Supervision	59 336	74 154
Géologie et géophysique	271 956	130 987
Analyses	172 067	58 647
Frais généraux d'exploration	13 030	47 078
	<u>1 331 687</u>	<u>7 278 416</u>
Solde avant diminution	14 272 883	12 372 026
Droits miniers et crédits d'impôt	196 642	439 477
Radiation	40 000	368 556
Dévaluation	-	105 000
	<u>236 642</u>	<u>913 033</u>
Solde à la fin	<u>14 036 241 \$</u>	<u>11 458 993 \$</u>

COMPOSANTES IMPORTANTES

	29 février (6 mois)		
	2012	2011	2010
États du résultat global			
Honoraires professionnels et de consultants	297 831 \$	268 049 \$	323 262 \$
Rémunération à base d'actions	240 723 \$	181 150 \$	100 806 \$
	February 29		
	2012	2011	2010
États de la situation financière			
Trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation	- \$	2 548 548 \$	615 789 \$
Actifs d'exploration et d'évaluation	14 036 241 \$	11 439 012 \$	3 323 734 \$

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers consolidés non audités.

DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 17 avril 2012)

Actions en circulation :	110 761 372
Options en circulation :	6 500 000
Prix de levée moyen :	0,26 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u>
		\$
Avril 2012	300 000	0,15
Avril 2012	200 000	0,40
Avril 2013	800 000	0,30
Avril 2014	200 000	0,15
Octobre 2014	300 000	0,15
Mars 2015	400 000	0,40
Décembre 2015	100 000	0,32
Décembre 2015	400 000	0,335
Mars 2016	2 250 000	0,30
Janvier 2017	1 550 000	0,15
	<u>6 500 000</u>	

Bons de souscription en circulation :	8 841 751
Prix de levée moyen :	0,30 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u>
		\$
Avril 2012	8 841 751	0,30
	<u>8 841 751</u>	

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est sujette à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement.

Risques inhérents aux activités d'exploration minière. L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriée sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autre dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les propriétés minières de la Société, ni aucun gisement connu de capacité commerciale. Tout programme réalisé sur une propriété de la Société constituerait une recherche exploratoire de minerai.

Titres de propriété. Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

Permis et licences. Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

Prix des métaux. Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

Compétition. L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

Règlements environnementaux. Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut résulter en l'imposition d'amendes et pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus rigoureuses. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, officiers et employés. Le coût de conformité aux changements ou règles gouvernementales ont le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

Conflits d'intérêts. Certains administrateurs ou administrateurs proposés de la Société sont aussi administrateurs, officiers ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et en bon père de famille au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

Stade de développement. Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement, et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement.

Conditions de l'industrie. Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

Risques non assurés. Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

Financement futur. La finalisation de futurs programmes peut requérir l'obtention de financement additionnel, ce qui peut diluer les intérêts des actionnaires actuels.

Employés clés. La direction de la Société repose sur quelques officiers clés et membres du conseil d'administration, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

Agence des Douanes et du Revenu du Canada. Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada.